

**CONSTITUTION**

Dénomination : SUBMUSE  
Forme : SARL  
Capital : 25 000 euros  
Siège social : 1 Rue des Messageries 57 000 METZ.  
Objet social :

La société a pour objet, en France ou à l'étranger, directement ou indirectement :  
- La restauration, restauration rapide sur place et à emporter ;  
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titre ou droit sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.  
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.

Gérant : Monsieur Blaise TAFFNER demeurant au 6 Place des Charrons 57000 METZ  
Immatriculation : Au RCS de METZ.  
AJL000022726

**C.O.M.E., Coopérative Ouvrière Mosellane d'Electricité, Société coopérative ouvrière de production à responsabilité limitée, à capital variable.**  
Siège social : 11 Rue des Potiers d'Etain  
57 070 METZ ACTIPOLE  
SIREN 393 914 098 R.C.S. .METZ

Suivant procès-verbal en date du 22 septembre 2017, l'assemblée générale ordinaire a nommé en qualité de cogérant M. Laurent DEMANGE, demeurant 3 impasse du Pré des oies, 54114 JEANDELAINCOURT.  
La gérance.  
AJL000022739

**CRÉANCES SALARIALES**

**LIQUIDATION JUDICIAIRE SARL SB TOP PIZZA**  
188, rue Nationale  
57600 FORBACH

**AVIS DE DEPOT DES RELEVÉS DE CRÉANCES SALARIALES**

-Le relevé des créances salariales a été déposé au Greffe de la Chambre Commerciale du Tribunal de céans conformément aux dispositions de l'article L625-1 du Code de Commerce et de l'article 120 du décret du 28 décembre 2005.

-Il est rappelé, à cet effet, que chaque salarié peut saisir le Conseil de Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la date de publicité dudit avis citée ci-dessus.

-Le présent avis vous est adressé conformément aux dispositions de l'article 120 du décret du 28 décembre 2005.

**Le Liquidateur Judiciaire Maître Bernard LOTT**  
18, rue Poincaré  
57200 SARREGUEMINES  
AJL000022788

**SARL SERVICES VENTES LOCATIONS "SEVELOC"**  
1 Route de Narbéfontaine  
57220 NIEDERVISSÉ

**AVIS DE DEPOT DES RELEVÉS DE CRÉANCES SALARIALES**

Conformément aux dispositions de l'article R.625-3 du Code du Commerce, il est indiqué que l'ensemble des relevés des créances est déposé au Greffe du Tribunal. Il est rappelé que le délai de forclusion de DEUX MOIS prévu à l'Article L.625-1 du Code de Commerce, court à compter de ce jour.

**Mandataires Judiciaires Associés SELARL SCHAMING-FIDRY & CAPPELLE**  
15, Quai Félix Maréchal  
57000 METZ  
AJL000022757

**SARL MEDICAL PARTNER "FIBROPTIC"**  
13 Rue du Chanoine Limbourg  
57220 BOULAY

**AVIS DE DEPOT DES RELEVÉS DE CRÉANCES SALARIALES**

Conformément aux dispositions de l'article R.625-3 du Code du Commerce, il est indiqué que l'ensemble des relevés des créances est déposé au Greffe du Tribunal. Il est rappelé que le délai de forclusion de DEUX MOIS prévu à l'Article L.625-1 du Code de Commerce, court à compter de ce jour.

**Mandataires Judiciaires Associés SELARL SCHAMING-FIDRY & CAPPELLE**  
15, Quai Félix Maréchal  
57000 METZ  
AJL000022802

**SAS ALEZIA France "FRANCE ALLEES"**  
14B Rue des Garennes  
57155 MARLY

**AVIS DE DEPOT DES RELEVÉS DE CRÉANCES SALARIALES**

Conformément aux dispositions de l'article R.625-3 du Code du Commerce, il est indiqué que l'ensemble des relevés des créances est déposé au Greffe du Tribunal. Il est rappelé que le délai de forclusion de DEUX MOIS prévu à l'Article L.625-1 du Code de Commerce, court à compter de ce jour.

**Mandataires Judiciaires Associés SELARL SCHAMING-FIDRY & CAPPELLE**  
15, Quai Félix Maréchal  
57000 METZ  
AJL000022756

**LIQUIDATION JUDICIAIRE SARL WAGNER FRALVIN UNION EXPORT**  
41, rue des Artisans  
57350 SPICHEREN

**AVIS DE DEPOT DES RELEVÉS DE CRÉANCES SALARIALES**

-Le relevé des créances salariales a été déposé au Greffe de la Chambre Commerciale du Tribunal de céans conformément aux dispositions de l'article L625-1 du Code de Commerce et de l'article 120 du décret du 28 décembre 2005.

-Il est rappelé, à cet effet, que chaque salarié peut saisir le Conseil de Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la date de publicité dudit avis citée ci-dessus.

-Le présent avis vous est adressé conformément aux dispositions de l'article 120 du décret du 28 décembre 2005.

**Le Liquidateur Judiciaire Maître Bernard LOTT**  
18, rue Poincaré  
57200 SARREGUEMINES  
AJL000022801

**JUSTICES**

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE METZ**  
Première Chambre Civile  
Section des Procédures Civiles

N° 116/00151 MGN

Jugement du 10 Octobre 2017 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de Mme Sylvie MICHEL épouse WEBER 93 rue de Pont à Mousson 57950 MONTIGNY-LES-METZ Cessation des paiements fixée au 10 Avril 2016

**Juge Commissaire: C. SAUNIER**  
Juge Commissaire suppléant : H. RUFF  
**Mandataire Judiciaire : SCP NOËL-NODEE-LANZETTA prise en la personne de Me Marie-Geneviève NODEE**  
29 rue Mangin  
57000METZ

Les créanciers sont invités à remettre à leur représentant une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du Jugement au BODACC.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.  
METZ, le 10 Octobre 2017, Le Greffier  
AJL000022781

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE METZ**  
Première Chambre Civile  
Section des Procédures Civiles

N° 117/00119 SN

Jugement du 10 Octobre 2017 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de M. Vincent Paul Pierre DE VREESE 12 rue des Vergers 57245 PELTRE

Insolvabilité Notoire fixée au 10 Avril 2016

**Juge Commissaire: H. RUFF**  
Juge Commissaire suppléant: C. SAUNIER

**Mandataire Judiciaire: Selarl Etude GANGLOFF & NARDI prise en la personne de Me Salvatore NARDI**  
36 rue des Jardins  
57050 LE BAN SAINT MARTIN

Les créanciers sont invités à remettre à leur représentant une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du Jugement au BODACC.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.  
METZ, le 10 Octobre 2017; Le Greffier  
AJL000022779

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE METZ**  
Première Chambre Civile  
Section des Procédures Civiles

N° 116/00161 SN

Jugement du 10 Octobre 2017 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de M. Laurent Olivier KENNEL Mme Sylvie Véronique BILSKI épouse KENNEL

35 allée du Maire Steinmetz 57950 MONTIGNY-LES-METZ

Insolvabilité Notoire fixée au 10 Avril 2016

**Juge Commissaire : H. RUFF**  
Juge Commissaire suppléant : C. SAUNIER

**Mandataire Judiciaire: Selarl Etude GANGLOFF & NARDI prise en la personne de Me Salvatore NARDI**  
36 rue des Jardins

57050 LE BAN SAINT MARTIN

Les créanciers sont invités à remettre à leur représentant une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du Jugement au BODACC.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.  
METZ, le 10 Octobre 2017.  
Le Greffier,  
AJL000022780

**ASSOCIATIONS**

**A VIS AUX FINS DE PUBLICATION TRIBUNAL D'INSTANCE DE METZ REGISTRE DES ASSOCIATIONS DE METZ**

Il a été inscrit le 19/10/2017 au REGISTRE DES ASSOCIATIONS Volume 176 - Folio 206

L'association dite : **LES FRANCS DE MOSELLE** avec siège à 57000 :METZ MAISON DES ASSOCIATIONS - 1 RUE DU COETLOSQUET

Les statuts ont été adoptés le 24/06/2017 L'association a pour objet: Accompagne, informe et forme les personnes physiques et les personnes morales qui favorisent ou participent à l'action éducative, sociale et culturelle en faveur des enfants

La direction se compose de :  
Président(e) - Madame FREDERIQUE L'HOTE demeurant 11 BROUTE NATIONALE à MAIRY MAINVILLE  
Vice-Président(e) - Madame SCOURA SMAIL  
Secrétaire - Madame ORIANE COLLE  
Trésorier(e) - Monsieur BRUNO LAUER

LE GREFFIER

AJL000022803

**DIVERS**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES AU PLUS OFFRANT**  
Vente amiable d'un immeuble dépendant d'une succession vacante par la DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES - GPP 50 rue des PONTS 54 036 NANCY

-Réf. dossier : 0548019733/CH  
-Immeuble à céder : 57 rue du dix huit juin 57820 SAINT LOUIS

-Références cadastrales : section 4 n°10 d'une surface totale de 23a32ca

-Type de bien : maison 5 pièces de 120m² avec dépendances à rénover entièrement

-Visites du bien : contacter Mme WESTER, notre mandataire au 06 99 09 48 04

-Modalités de remise des offres : l'offre datée et signée devra préciser : nom, prénom, adresse, téléphone, profession du candidat, prix offert en chiffres et en toutes lettres, modalités de paiement (prêt, sans prêt), ressources. Elle sera glissée dans une enveloppe cachetée portant la seule mention « Ne pas ouvrir : offre succession BRUCKER 0548019733/CH »

Cette enveloppe sera glissée dans une 2ème enveloppe à adresser par lettre recommandée avec accusé de réception à : DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES - GPP - 50 rue des PONTS 54036 NANCY  
-Date limite de dépôt des offres : 24/11/2017  
-Mise à prix : 15 000€  
-Prix de réserve : oui  
-Ouverture des plis et réponses aux candidats sous 8 jours à compter du 27/11/2017  
-Seuls les candidats ayant visité le bien peuvent formuler une offre  
-Si prix de réserve non atteint, la DDFIP se réserve le droit de ne pas donner suite à la vente

AJL000022786

**COMMUNE DE FAMECK**  
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
**RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS VALANT TRANSFORMATION EN PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté n° 113 en date du 25 septembre 2017, le maire de FAMECK a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme. L'enquête se déroulera à la mairie de FAMECK, du lundi 23 octobre 2017 8 h 00 au samedi 25 novembre 2017 12 h 00 Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de FAMECK, où toute personne pourra consulter le dossier et déposer des obser-

ventions sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier est également consultable : Sur un poste informatique en mairie sur le site internet dédié à la procédure à l'adresse suivante : www.registre-dematerialise.fr (rubrique "les registres")

Les observations pourront également être adressées au Commissaire Enquêteur : par courrier postal à l'adresse suivante : Mr le Commissaire Enquêteur - mairie de FAMECK 29 Avenue Jeanne d'Arc 57290 FAMECK

par internet via l'adresse du site précisée ci-dessus

Des informations peuvent être demandées au Service Urbanisme

L'enquête sera conduite par M. Alain LINTZ, directeur d'entreprise retraité, désigné par Madame la Présidente du tribunal administratif de Strasbourg et se tiendra à la disposition du public à la mairie de FAMECK :

- Le jeudi 26 octobre 2017 de 16 h à 18 h

- Le vendredi 10 novembre 2017 de 10 h à 12 h

- Le vendredi 17 novembre 2017 de 17 h à 19 h

- Le samedi 25 novembre 2017 de 9 h à 12 h

A l'issue de l'enquête publique : Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés pendant un an à la mairie et sur le site internet de la commune de FAMECK. Le Conseil Municipal sera appelé à délibérer pour approuver le PLU éventuellement modifié en fonction des conclusions de l'enquête

AJL000022557

**Avis d'enquête Ville de Metz**  
Modification n°9 du PLU

Par arrêté n°2017-EPU/PLU-08 du 24/10/2017, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme. A cet effet, la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné M. Paul Schwartz, retraité, en qualité de commissaire enquêteur titulaire.

Ce projet porte sur : l'adaptation du plan masse du Bd de Trèves et des adaptations réglementaires : prise en compte des risques technologiques (Soufflet Agriculture), Boulevard Paixhans - Intégration partielle de la zone UYA9 dans la zone UCC23, suppression des emplacements réservés 3-22 et 6-1, suppression des marges de recul rue des Mesoyers, suppression d'un alignement rue des Loges, suppression de l'emplacement réservé 3-63 rue C. Bernard, adaptation réglementaire de la zone UC (Av. A. Malraux et rue Dembour).

Un exemplaire du dossier de la modification n°9 du PLU de METZ, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, ouvert, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront déposés durant 31 jours consécutifs, du 13 novembre 2017 au 13 décembre 2017 inclus sur le site suivant, où chacun pourra en prendre

connaissance à l'exception des jours fériés : Bureau d'accueil de l'Hôtel de Ville - 1 Place d'Armes, de 8h à 13h30 et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit, avec la mention "Modification n°9 du PLU", à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur aux adresses suivantes : Hôtel de Ville de Metz - 1 Place d'Armes, 57036 METZ ou Pôle Urbanisme de la Mairie de Metz - 144 route de Thionville 57050 Metz.

Les observations pourront également être consignées via l'adresse suivante : https://www.registredemat.fr/modif9. Le Commissaire Enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville, 1 Place d'Armes, 57000 METZ, le 13 novembre de 9h à 12h, le 22 novembre de 16h à 19h, le 2 décembre de 9h à 12h et le 13 décembre de 14h à 17h. La Ville de Metz est responsable du projet de modification n°9 du PLU de METZ.

AJL000022808

**SUCCESSIONS VACANTES**

Par décision du TGI de Saint Avold en date du 21/09/2017 le Directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle, 50 rue des ponts, Case of 60069 54036 Nancy cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de Mme ZIMNY veuve MEHLINGER Stéphanie (57). Réf. 0548021628/CG. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AJL000022760

Par décision du TGI de Saint Avold en date du 21/09/2017 le Directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle, 50 rue des ponts, Case of 60069 54036 Nancy cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. TOMASKA Régis décédé le 10/05/2017 à Freyming Merlebach (57). Réf. 0548021627/CG. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AJL000022759

Le Directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle, 50 rue des ponts, Case of 60069 54036 Nancy cedex, curateur de la succession de Mme COSTAGLIOLA veuve PRIVAT Michèle décédée le 10/09/2016 à METZ (57) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0548011958/CH.

AJL000022436

**Legal-expert.fr**  
L'AVANTAGE D'INTERNET - LA COMPÉTENCE D'UN PARTENAIRE

Entrepreneurs,  
votre annonce légale  
en 3 clics !

**www.legal-expert.fr**

**Les + de La Semaine**

Délais courts (réception des annonces jusqu'à mardi 12h)

Réception immédiate de l'attestation de parution

Relecture attentive de votre annonce par un expert

La garantie d'un lectorat de professionnels